2023-2024

Ligue de Football des Hauts-de-France

Rappel des garanties incluses dans l'assurance de la licence délivrée par la Ligue

1. RESPONSABILITÉ CIVILE (GENERALI n° AT186231)

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-À-VIS DES TIERS

Dommages corporels, matériels et immateriels confondus/an ..... 20 000 000 €
(tableau des garanties disponible dans son intégralité dans la fiche d'information sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements)

2. INDIVIDUELLE ACCIDENT : Formule A (GENERALI n° AT186231)

La Ligue de Football des Hauts-de-France informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive.
À cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

- **DÉCÈS :**
  - Célibataire ..... 27 500 €
  - Marié ou pacsé ..... 31 000 €
  - + 15 % par enfant à charge
- **INVALIDITÉ PERMANENTE :**
  - a) 1 % à 32 % (taux d'IPP × Capital de Référence) ..... 25 000 €
  - b) 33 % à 65 % (taux d'IPP × Capital de Référence) ..... 45 000 €
  - c) à partir de 66 % ..... 90 000 €
- **INVALIDITÉ GRAVE** (transport exclu) :
  à partir de 66 % ..... 1 000 000 €
- **SCOLARITÉ** (franchise 15 jours) maximum :
  Soutien pédagogique et frais de transport ..... 1 000 €
  Redoublement de l'année scolaire ..... 1 000 €
- **FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE :**
  Si taux d'invalidité supérieur à 25 % ..... 5 000 €
- **FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, D'HOSPITALISATION***,
  à concurrence de 300 % du tarif de Convention de la SS
- **FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER** ..... Frais Réels
- **FRAIS MÉDICAUX PRESCRITS ET NON PRIS EN CHARGE PAR LES RÉGIMES OBLIGATOIRES**, maximum ..... 1 000 €
- **FORFAIT DENTAIRE** *
  Maximum par dent ..... 300 €
- **FRAIS D'ORTHODONTIE** *, maximum ..... 1 000 €
- **FORFAIT OPTIQUE / BRIS DE LUNETTES** *, maximum ..... 400 €
- **FORFAIT PROTHÈSE AUDITIVE** *, maximum ..... 1 000 €
- **RAPATRIEMENT** ..... Frais Réels
- **FRAIS DE TRANSPORT PRESCRITS** * ..... Frais Réels
- **DOMMAGES AUX VÉHICULES** *, maximum ..... 10 000 €
  (après intervention assurance auto obligatoire)

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

3. PROTECTION JURIDIQUE (CFDP n° 68GSLFR000/05)

au bénéfice des personnes physiques (licencié.e.s) et des personnes morales (Ligues, Districts, Clubs). Notice d'information complète disponible sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements.

Souscription des garanties complémentaires proposées dans la demande de licence

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-contre peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès de GENERALI SPORTS - ASSURFOOT sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
Formule B	Formule A + 25 %	Formule A + 25 %	20 € / jour (1)	40 € /an
Formule C	Formule A + 50 %	Formule A + 50 %	24 € / jour (1)	80 € /an
(1) À compter du 22e jour et pendant 365 jours vient en remplacement des montants de la Formule A				
Formule D « Spécial Invalidité » À partir de 33 % de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40 %, indemnité de 48 000 €)		120 000 €	–	21 € /an
Formule E : Indemnités journalières à compter du 5e jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	22 € /an
Formule F : Indemnités journalières à compter du 5e jour et pendant 730 jours (*)			12,50 € / jour	35 € /an
Formule G : Indemnités journalières à compter du 5e jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	44 € /an
Formule H : Indemnités journalières à compter du 5e jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	56 € /an
(*) vient en cumul des garanties de la Licence (formule A)				

Profitez de la souscription en ligne avec paiement sécurisé sur www.assurfoot.fr, c'est simple, rapide et sûr !
Prise de garantie immédiate

Un simple clic suffit !

ASSURFOOT
L'Assureur deux étoiles ★★

Si vous ne souhaitez pas souscrire en ligne, retrouvez le formulaire de souscription dans la rubrique téléchargements de www.assurfoot.fr

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2023/2024. Document non contractuel à caractère informatif, les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour en connaître le détail, reportez-vous aux notices d'information sur www.assurfoot.fr, rubrique téléchargements.

Document sans valeur contractuelle.

CFDP Protection Juridique Indépendante

GENERALI

ASSURFOOT est une marque de **GENERALI#SPORTS**

N° ORIAS : 18 004 613
16, rue du Long Douet
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Tél. : 02 31 06 08 06
assurfoot@agence.generali.fr

GENERALI #SPORTS